

“Le testament de Lénine”

Au cours du 20^e Congrès, l'historienne Pankratova a demandé la publication de textes de Lénine encore inédits. A ce même Congrès, Mikoyan, à la fin de son exposé, a fait allusion aux craintes de Lénine — avant sa mort — sur une scission possible du Parti. Ces deux interventions se rejoignent car elles se réfèrent au document connu depuis 1923 sous le nom de « testament de Lénine », que nous reproduisons ci-après.

Sous le nom de « testament de Lénine », on a désigné en U.R.S.S. le texte d'une note de Lénine au Comité central, écrite en décembre 1922 et complétée par un post-scriptum de janvier 1923. Ce document a donc été rédigé peu après que se produisit la seconde attaque de la maladie qui devait désormais empêcher Lénine de retrouver une activité politique jusqu'à sa mort un an plus tard. A partir de cette date, il dicta encore quelques notes et l'article « moins mais mieux » dirigé contre la bureaucratie montante et contre l'Inspection ouvrière et paysanne, dirigée par Staline.

Le « testament de Lénine » traite, comme on le verra, avant tout des rapports personnels des principaux dirigeants de l'époque et du danger de scission dans le Parti. Il fut conservé par Kroupskaïa et les secrétaires de Lénine jusqu'à la mort de celui-ci en janvier 1924. C'est seulement au Comité central de mai 1924 que cet organisme prit connaissance de ce document. Mais, depuis près de deux ans, le C.C. était dominé par la « troïka » Zinoviev-Kamenev-Staline ; il décida de maintenir Staline à son poste de secrétaire général et de ne communiquer confidentiellement ce document qu'à un nombre préalablement trié de délégués du prochain Congrès du Parti.